



Action organisée par l'association des vignerons de la Sainte-Victoire, pour s'opposer avec la plus grande détermination au nouveau tracé du TGV qui modifiera définitivement la qualité de vie, l'environnement, les vignobles ainsi que ce site exceptionnel classé « grand site de France » et mondialement connu.

Location d'un camion sonorisé qui, pendant 24h, fera des allers-retours sur l'A8, entre l'échangeur de La Barque et celui de Saint Maximin. Ce camion reproduira à l'identique le bruit engendré par le passage du TGV (120 décibels à 25 m de distance). Rendez-vous à partir de 7h30 et pour 24h sur tous les ponts autoroutiers entre le péage de la Barque et celui de Saint Maximin la Sainte-Baume.